



**ADDA**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS

## **L' ADDA du Lot, Agence départementale pour le spectacle vivant recrute Un(e) professeur de musiques traditionnelles / violon**

L'ADDA est missionnée par le Département du Lot pour gérer et coordonner un département de musiques traditionnelles (Quercy et région voisine) dans l'objectif de valoriser et soutenir le développement de l'enseignement des musiques traditionnelles mais aussi plus largement pour valoriser les spécificités du patrimoine lotois. Dans cet objectif, il ou elle contribuera aux missions confiées à l'association par son Conseil d'administration en relation étroite avec le Département et l'Etat.

L'équipe d'enseignants de musiques traditionnelles, composée de 3 personnes, est présente sur le territoire pour enseigner les musiques traditionnelles au sein des établissements d'enseignements artistiques spécialisés, pour mener des projets d'éducation artistique et culturelle, favoriser la diffusion des pratiques amateurs et développer le lien avec la pratique professionnelle. Ce travail mené à l'échelle départementale permet d'être proche des différents acteurs œuvrant dans le domaine de la culture occitane et de pouvoir les mettre en réseau. Le département de musiques traditionnelles se place comme un outil de développement culturel, de par la qualité de ces propositions et sa capacité à animer des territoires notamment ruraux.

### **Missions :**

Sous la responsabilité de la directrice, en étroite collaboration avec l'équipe des professeurs de musiques traditionnelles et la chargée de mission musique, le professeur de musique aura pour missions :

- d'assurer l'enseignement du violon dans plusieurs établissements d'enseignements artistiques du Lot (mise à disposition dans les établissements intercommunaux et associatifs). A ce titre, les interventions du professeur s'inscrivent dans le projet d'établissement et le projet pédagogique des établissements
- de collaborer avec d'autres esthétiques et plus généralement avec toutes les disciplines instrumentales enseignées dans les établissements d'enseignements artistiques
- de participer aux réunions de réflexion pédagogique du département de musiques traditionnelles
- d'impulser et participer à la mise en oeuvre de projets au sein du département de musiques traditionnelles (projets fédérateurs)
- de participer aux projets menés par l'ADDA auprès du réseau des écoles de musiques du Lot (évaluations départementales, etc...)

**Cours hebdomadaires : 17 heures**

**Profil demandé :** Titulaire du diplôme d'Etat

### **Qualités requises :**

Rigueur et organisation

Disponibilité (soirées et week-end)

Esprit d'initiative et capacité d'adaptation

Goût du travail en équipe

Aisance relationnelle

Association Départementale pour le Développement des Arts  
Délégation départementale à la Musique à la Danse et au Théâtre

115 Rue de l'île, Cabessut - 46000 Cahors

Tél. : 05 65 20 60 30 – Fax. 05 65 20 60 38 - e-mail [contact@adda-lot.com](mailto:contact@adda-lot.com) / site [www.adda-lot.com](http://www.adda-lot.com)

**Conditions :**

CDI à temps partiel

Groupe 2 de la Convention collective nationale de l'animation

Défraiements kilométriques

Poste à pourvoir au 3 septembre 2018

Permis B et véhicule exigés

**Merci d'adresser vos candidatures avant le avant le 27 août 2018 à :**

Madame la Présidente de l'ADDA

115 Rue de l'île

46 000 Cahors

Mail : [contact@adda-lot.com](mailto:contact@adda-lot.com)

Les entretiens se dérouleront le jeudi 30 août.

Renseignement auprès de Stéphanie Landes, directrice par mail à : [slandes@adda-lot.com](mailto:slandes@adda-lot.com)

ou par téléphone, à partir du 27 août, au 05 65 20 60 30.